

Monsieur Robert IGOULEN
174 Quai des Lices
84210 – Pernes Les Fontaines

Pernes Les Fontaines, le 10 septembre 2020

Tél. 06 42 18 64 29
Mail : robert.igoulen@laposte.net

Conseiller municipal de Pernes
Conseiller Communautaire (Sorgues du Comtat)

Monsieur le Préfet de Vaucluse

Service des relations avec les collectivités territoriales
84905 – AVIGNON Cedex 09

Objet : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nesque (SIAN)

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation du Syndicat d'Aménagement de la Nesque qui fait face à un certain nombre de difficultés, dont les conséquences risquent d'être graves pour les collectivités et les populations concernées. Elles interpellent également les services de l'Etat, garant du bon fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale.

Je rappelle que le SIAN est composés de 3 intercommunalités qui se sont substituées aux 11 communes du bassin de la Nesque. Son siège est fixé au siège du SMDVF au Thor (extérieur à son périmètre) et il dispose d'un budget annuel de fonctionnement inférieur à 35 000 €. Son budget d'investissement est inexistant et n'a pas, jusqu'à présent, bénéficié des recettes de la taxe Gemapi des intercommunalités en l'absence de dossiers de demandes. Pas de contrat de rivière. Pas de plan de gestion.

Le SIAN ne réalise aucun rapport annuel d'activité, ni aucun rapport financier, des documents pourtant essentiels et obligatoires qui devraient être transmis aux trois collectivités support. Cette grave défaillance met en responsabilité les dirigeants des intercommunalités qui accordent les subventions.

Le Conseil syndical va se réunir dans les tous prochains jours pour élire ses responsables, suite au renouvellement des représentants. Il importe qu'ils prennent la mesure des problèmes posés, outre l'absence de publication des documents légaux. Ils devront en particulier, compte tenu des enjeux environnementaux, veiller à ce que le SIAN dispose enfin d'une réelle capacité de fonctionnement et de compétences (internes ou externes à contractualiser), avec donc un budget conséquent. Le président à élire devrait être issu d'une commune située en aval, ce qui a été le cas jusqu'à présent avec Pernes, car les problèmes importants d'entretien, de restauration, de lutte contre les inondations, se

posent prioritairement en partie aval. Ce président devra surtout être fortement motivé pour engager les réformes indispensables.

La solution peut passer par un rattachement du SIAN à un syndicat voisin du même territoire qui dispose de vraies compétences et de moyens. Il se trouve que l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux, dont le siège est à Mazan, est constitué des 3 mêmes communautés que le SIAN (la COVE, la CCSC et Ventoux Sud). Il présente une bonne santé financière et ses moyens sont significatifs. En phase provisoire, le rapprochement pourrait passer par une convention d'assistance administrative et financière entre les parties.

Par ailleurs, la proximité de compétences entre le SIAN et le Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel du Ventoux devrait conduire à des synergies qui pourraient également être contractualisées.

L'évolution nécessaire du SIAN est d'autant plus urgente que les risques liés aux crues récurrentes de la Nesque sont une réalité et peuvent conduire à des drames. Les pluies de ces dernières années ont provoqué des dégâts non réparés. La sous-préfecture de Carpentras et la direction départementale des territoires de Vaucluse connaissent bien le sujet et se sont mobilisées ces dernières années, pour faire aboutir une étude portant sur le quartier des Coudoulets à Pernes, gravement touché par la détérioration régulière des berges. L'étude, estimée à 60 000 € et financée à 50 % par l'Etat, devait conduire à un démarrage des travaux importants de confortation début 2021. Mais personne ne connaît son état d'avancement, alors qu'aujourd'hui, quatre habitations sont en situation instable et que leurs occupants craignent pour leur vie à chaque épisode de pluie. Un collectif d'habitants se constitue d'ailleurs pour clamer l'urgence et demander d'agir.

Voilà résumées, Monsieur le Préfet, à la fois la situation à laquelle se trouve confronté le SIAN et les évolutions qui m'apparaissent devoir être engagées rapidement en concertation avec toutes les parties prenantes. Je suis persuadé que vous en avez mesuré toute l'importance.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Robert IGOULEN

Copies : Monsieur le sous-préfet de Carpentras
Monsieur le président des Sorgues du Comtat
Madame la Présidente de la Cove
Monsieur le président de Ventoux Sud
Monsieur le maire de Pernes Les Fontaines
Monsieur le président du Parc naturel régional du mont Ventoux
Monsieur le président de l'association La Nesque Propre